

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2020-56

LE VENDREDI DIX-HUIT SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Philippe BEUGNON, M. Romuald SEÏTE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE.

SECRETAIRE : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

PROCURATIONS :

M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

date de convocation : 18/09/2020

date d'affichage : 11/09/2020

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 13

votants : 14

REGLEMENT TARIFS CIMETIERE 2020

Suite à quelques demandes, Madame Dominique Barbier-Cintrat évoque la possibilité d'inhumer des personnes en « têtes-bêches », les concessions actuelles ne pouvant accueillir que deux cercueils.

Il est proposé d'appliquer une majoration de 50 % du prix de base de la concession lors d'une opération dite « tête-bêche », qui s'effectuera sur avis du maire et devra rester exceptionnelle.

L'ensemble des tarifs et règlements a été révisé :

		Tête-bêche
Concession cinquantenaire	800 €	+50% soit 400 €
Concession trentenaire	320 €	+50% soit 160 €
Concession trentenaire extérieur	1000 €	+50% soit 500 €
Caveau provisoire (à compter du 16 ^{ème} jour)	5 €/ jour	
Cavurne 15 ans	525 €	
Exhumation	50 €	
Inhumation	20 €	
Dispersion de cendres	50 €	
Amende forfaitaire (pour non entretien de la concession végétation)	200 €	

A cette occasion les règlements du cimetière, de l'espace cinéraire et du jardin du souvenir, adoptés en 2013, sont révisés et la nouvelle version est proposée au vote du Conseil municipal qui accepte à l'unanimité les nouveaux règlements et la revalorisation des tarifs.

Pour information, une procédure de reprise de concessions débutera prochainement dans l'ancien cimetière et dix cavurnes au sol seront installées dans le nouveau cimetière.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT

